

OBSERVATOIRE DECHETS – CONSEIL GENERAL DE GIRONDE

Monographie complète

Conseil Général de Gironde

Année 1 du PDP : 2010

Nombre d'agents : environ 6 000

Autres démarches transversales : Agenda 21

Contexte

Dans le cadre de son plan de gestion des déchets, le conseil général de la Gironde a mis en place un observatoire des déchets du territoire pour lui permettre de remplir les nombreux indicateurs de suivi du plan. Également engagé dans un plan de prévention des déchets pour lequel un volet exemplarité existe, le CG a souhaité inscrire une action de création d'un observatoire des déchets internes à la collectivité, lui permettant de suivre sa production et évaluer ses actions de prévention interne. Pour cela, la première étape a été de réaliser une caractérisation des déchets de son site central ainsi qu'une étude de perception des agents sur la prévention, outils essentiels de communication et de mobilisation pour définir une stratégie d'éco-exemplarité.

Objectifs

- Connaître et suivre les déchets produits par les services
- Sensibiliser agents et élus sur la base de données précises
- Définir une stratégie et des axes prioritaires de travail pour l'éco-exemplarité du CG

Déroulé de la démarche

La volonté de l'équipe projet était de créer un observatoire des déchets internes, similaire à l'observatoire des déchets du territoire, pour connaître les déchets produits par le CG et suivre les résultats des actions d'éco-exemplarité. Cette caractérisation des déchets s'est avérée d'autant plus justifiée qu'un important travail a été réalisé sur la mise en place de nombreuses filières de valorisation et qu'il était donc nécessaire de connaître des déchets présents dans les OMR pour évaluer si la valorisation était optimale.

De plus, l'animateur a rapidement saisi l'intérêt de la caractérisation en matière de communication (disposer de données précises et concrètes pouvant marquer les esprits) et de mobilisation des directions.



En parallèle, il semblait également important d'étudier les comportements des agents, ainsi que d'identifier leurs pratiques, leurs représentations et les éventuels freins et leviers en matière d'actions de prévention.

L'équipe projet a donc décidé de passer un marché sur une double prestation : une caractérisation des déchets de plusieurs bâtiments du CG et une enquête qualitative auprès des agents.

[O1 – le cahier des charges pour la sélection du prestataire]

La caractérisation s'est faite sur 7 bâtiments du site principal du CG (Mériadeck) dont le restaurant inter-administratifs. Des échantillons de 50 kg ont été récupérés à plusieurs dates sur les différents immeubles du Conseil Général. Tous les sacs collectés ont été ouverts et analysés, classés par catégories et sous-catégories. Au total, 58 sous-catégories ont servi à cette analyse.

Lors de la réalisation de la caractérisation, le bureau d'étude a dû adapter sa grille d'analyse des déchets, en rajoutant par exemple une catégorie dédiée aux journaux gratuits.

Les caractérisations se sont déroulées sur le mois de décembre, et les premiers résultats ont été rendus début janvier. Ce même mois, le prestataire chargé de l'étude qualitative a organisé 3 réunions de groupe de 3 h chacune et réunissant à chaque fois une dizaine d'agents répartis selon les critères suivants :

Groupe 1. L'encadrement intermédiaire

10 Etam et cadres intermédiaires en panachant l'ancienneté ainsi que cadres opérationnels et fonctionnels.

Groupe 2. Les agents expérimentés

10 agents ayant une ancienneté conséquente dans le métier et sur le département (plus de 10 ans) ayant entre 40 et 55 ans et étant tous opérationnels.

Groupe 3. Les agents récents

10 agents ayant une ancienneté faible dans le métier et sur le département (moins de 10 ans), ayant entre 25 et 40 ans et étant tous opérationnels.

Ces groupes tournaient autour de 4 grands points :

- l'attitude personnelles des agents sur la question des déchets (niveau de connaissance, de sensibilisation...);
- leur perception sur l'action du CG sur la question des déchets ;
- la question de l'exemplarité du CG dans le domaine de la prévention des déchets ;
- les attentes des agents et de l'encadrement intermédiaire.



Les résultats de l'enquête qualitative ont été rendus le 9 février 2012.

[O3 - la synthèse de l'étude et de la caractérisation]

[O2 - la grille vierge de caractérisation utilisée]

Moyens humains

L'animateur, la direction du patrimoine et la personne en charge de l'observatoire des déchets du territoire ont suivi la réalisation de l'étude. Au total, le suivi a nécessité 11 jours de travail pour l'équipe projet.

Coûts

Le montant total pour les deux études est de 39 000 €. Ce coût est toutefois plus élevé qu'il n'aurait dû l'être : le CG a souhaité passer un seul marché pour les deux études, ce qui a nécessité un travail de préparation commune et de mise en commun des résultats entre les deux prestataires qui est venu entraîner un surcoût. La caractérisation seule aurait pu être estimée à environ 15 000 €.

Résultats

Les deux prestataires ont ensuite croisé leurs résultats pour présenter par site ou par déchets les constats quantitatifs et qualitatifs et proposer des pistes d'action, en mettant également en regard les coûts actuels liés aux achats ou traitement des déchets et les coûts de certaines solutions techniques. Les résultats de ce travail ont été présentés le 13 mars 2012 en présence des agents et du directeur de la direction du patrimoine (en charge de la propreté et de la logistique notamment), des agents du service environnement, un agent de la communication interne et un agent de l'Agenda 21. En conclusion de cette réunion l'ensemble des participants a soulevé la nécessité de mettre en place des groupes de travail internes afin de déterminer les actions prioritaires et de fixer leurs modalités de mise en œuvre.

L'effet attendu, c'est-à-dire susciter l'intérêt des directions et des agents, et fournir des données marquantes et concrètes, a été atteint : la réunion a très largement mobilisé les agents de la direction du patrimoine et plusieurs chiffres clés ont été interrogés, par exemple la production de marc de café (9 tonnes) ou l'importance des produits textiles jetables (18 % des poids des déchets mais 50 % du volume)... Surtout, les participants ont pu se rendre compte que 90,7 % du gisement d'OMA de Mériadeck était constitué de déchets directement concernés par les actes de prévention (compostage, gaspillage alimentaire, comportement des agents et actes d'achat). Ces données vont pouvoir enrichir les messages de communication à produire pour sensibiliser et mobiliser les agents et les services.



Par contre, dans le cas du CG 33, si l'étude a mis en avant un enjeu certain en matière de tonnage, il n'y a pas pour autant un réel intérêt économique à agir : dans certains cas, faire collecter et traiter les déchets peut être plus économique que d'investir pour des solutions de prévention. Dans d'autres cas, les marchés pour les achats ne prenant en compte que le prix, intégrer d'autres critères peut avoir un surcoût. Le marché pour la collecte du papier est en train d'être réactualisé et peut éventuellement générer des revenus pour le CG : mettre en place une action de prévention sur le papier peut donc coûter.

Prochaines étapes

Suite à ce travail, la direction du patrimoine souhaite désormais caractériser d'autres sites que Mériadeck. Vu le grand nombre de sites et leurs différences, un panel représentatif va être sélectionné pour représenter l'ensemble des sites du CG.

En attendant ces prochaines caractérisations, un groupe de travail va se réunir prochainement pour co-construire de programme d'actions à mettre en place sur le site principal (Mériadeck) en réponse aux principaux enjeux identifiés. Le premier enjeu concerne le papier et les essuie-mains qui représentent à eux-seuls près de 40 % des OMA des immeubles de Mériadeck. Les autres enjeux sont :

- les filtres et marcs de café (5 kg par agent et par an) ;
- les déchets de réceptions (verres en plastiques et bouteilles d'eau parfois même pas ouvertes) ;
- les revues et les magazines, retrouvés parfois encore emballés.

Le gaspillage alimentaire au restaurant inter administratifs est également un enjeu prioritaire.

Ces groupes de travail étudieront la faisabilité de mise en œuvre des actions de préconisation en concertation avec les agents de la direction du patrimoine, de la direction de l'environnement et du tourisme et de l'Agenda 21.

Un travail similaire sera également réalisé en fin de plan pour identifier les différences et pouvoir dresser le bilan des actions qui seront prochainement mises en place.

D'autres exemples sur : <http://optigede.ademe.fr/eco-exemplarite-dechets-exemples>